

## **AVIS PUBLIC**

### **À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à tous les citoyens de la Municipalité de L'Islet que les réunions mensuelles du conseil, pour l'année 2021 se tiendront à compter de 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc aux dates suivantes :

<b>Dates des séances ordinaires 2021</b>	
mardi 12 janvier	lundi 5 juillet
lundi 1 <sup>er</sup> février	lundi 2 août
lundi 1 <sup>er</sup> mars	mardi 7 septembre
mardi 6 avril	lundi 4 octobre
lundi 3 mai	mardi 16 novembre
lundi 7 juin	lundi 6 décembre

Les séances du conseil municipal seront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de la Covid-19.

DONNÉ À L'ISLET, ce 10 décembre 2020.



Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 10 décembre 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier